Comité Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CHSCT

MOISSY le 11 Juin 2015

SUD MOISSY PFC

Les membres du CHS-CT (également membres de SUD) ont à cœur de défendre les intérêts des agents de la PFC, en matière d'Hygiène, de Sécurité, et de Conditions de Travail. Nous assistons régulièrement à des réunions du CHS-CT de Moissy PFC, et avons accès à des documents y afférant, nous permettant de tirer un bilan des dossiers chauds du moment.

LE BRUIT

La limite sonore fixée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) dans les entreprises est de 80 décibels. D'après les relevés volumétriques effectués sur la PFC, nous sommes constamment soit très proche des 80 dB, soit en dépassement des 80 dB.
Les postes de travail les plus bruyants sont les égreneurs, extracteurs, présentation 6 faces et non lus, grosso modo toutes les positions situées sur la machine.
Les tractoristes qui vont stocker les CP vides sous la machine sont aussi très exposés, en raison de la réverbération du bruit du carrousel de la machine, et du claquement des CP qui s'entrechoquent. Les camarades du CHS-CT recommandent aux collègues qui le peuvent de porter des protections auditives (bouchons d'oreilles) sur ces positions.
La ligne de Talkie-walkie utilisée par les ADS et les encadrants en général est également une forte nuisance sonore permanente.
ATTENTION : Une porte de CP qu'on laisse claquer = 134 dB !
... Ce qui correspond à peu près au décollage d'un avion en terme de volume sonore.

LA POUSSIERE

Des relevés d'air ont été effectués sur le centre, par un laboratoire d'hygiène de la Mairie de Paris, révélant une forte concentration de poussières de cartons (à cause des cartons que l'on utilise), de bois (à cause des palettes), et de caoutchouc (à cause des tracteurs et des tapis).
Sur la PFC, il y a un niveau de particules PM 10 (particules nocives, inhalables ou alvéolaires) qui dépasse très largement les recommandations de l'OMS, mais ne génère pas de risque grave pour la santé à court terme. On peut cependant s'interroger sur les risques d'une exposition prolongée et régulière à ces particules pour la santé des agents.
Ces particules sont plutôt localisées en bas de la machine côté Arrivées, les positions de travail les plus touchées étant les basculeurs, le déchargement en vrac, et l'alimentation Hors Norme. Sur le reste de la PFC, le taux de particules est plus faible mais également présent. Les agents de Moissy ont donc le choix : travailler sur la machine et devenir sourds, ou travailler en bas de la machine et manger des particules de poussière !!
Nous restons mobilisés sur ces sujets, entre autres et ne comptons pas en rester sur ce constat. Nous envisageons d'ores et déjà la conduite à tenir, avec l'ensemble des collègues, pour améliorer cette situation.